



PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU TOUT AU LONG DE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

Politique de gestion des ressources en eau
de Lactalis





La politique de gestion des ressources en eau de Lactalis se compose de quatre sections :

- notre vision ;
- nos principes directeurs ;
- notre démarche et nos ambitions ;
- notre gouvernance.

Nous visons à appliquer cette politique à l'ensemble des entités Lactalis et à toute notre chaîne de valeur dans le monde, quel que soit le produit fabriqué. Les périmètres précis de chaque ambition sont détaillés dans la section 3, notre démarche et nos ambitions.

La politique de gestion des ressources en eau de Lactalis est régulièrement mise à jour par la Direction RSE Groupe, et toute modification sera communiquée à l'ensemble des parties concernées.

01. NOTRE VISION

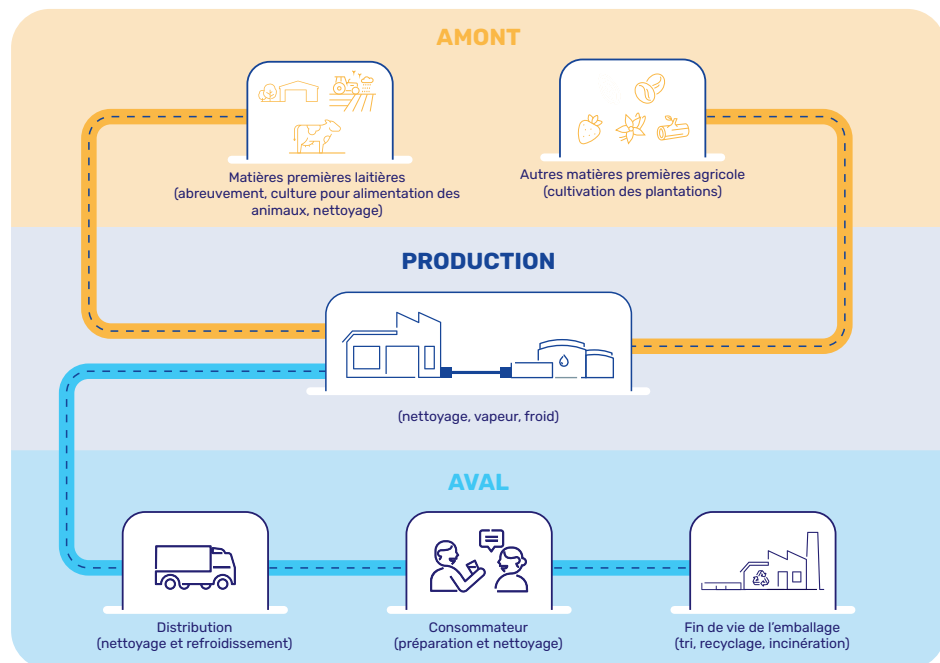
Ressource vitale pour les écosystèmes comme pour les activités humaines, l'eau est indispensable à la durabilité de nos opérations laitières. Elle joue un rôle déterminant notamment dans la sécurité alimentaire, le bien-être des animaux, le développement des cultures, ou encore la résilience des communautés où nous opérons. Chez Lactalis, nous reconnaissons l'eau comme une ressource partagée et limitée qui doit être protégée et gérée de manière responsable.

Bien que notre planète soit souvent qualifiée de "planète bleue", les mers et océans couvrant 71 % de sa surface, la quantité d'eau disponible pour les activités humaines et les écosystèmes est en réalité limitée. Seuls 2,5 % de l'eau terrestre est de l'eau douce, et moins de 0,03 % est directement accessible pour les besoins humains et écologiques. Cette eau accessible est inégalement répartie selon les régions du monde et les saisons, ce qui contribue au stress hydrique, lorsque la demande en eau dépasse l'offre disponible.

Aujourd'hui, selon le World Resources Institute, au moins 50 % de la population mondiale connaît un niveau élevé de stress hydrique pendant au moins un mois chaque année. Et cette ressource limitée est soumise à une pression croissante provenant de trois facteurs majeurs :

- **L'augmentation de la demande mondiale**: Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les prélèvements d'eau ont été multipliés par 7,3 au cours du XX^{ème} siècle, tandis que la population mondiale n'a été multipliée que par 4,4. Les projections de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) indiquent une hausse supplémentaire de 55% de la demande en eau d'ici 2050, aggravant le stress hydrique dans de nombreuses régions ;
- **La pollution liée aux activités humaines** : les contaminants chimiques, biologiques et physiques dégradent la qualité de l'eau, réduisant sa disponibilité pour un usage sûr ;
- **Le changement climatique** : la modification des régimes de précipitations, l'augmentation de l'évaporation et la fréquence accrue des événements climatiques extrêmes perturbent le cycle de l'eau. Les sécheresses et les situations de stress hydrique deviennent plus intenses et plus répandues. La rareté de l'eau n'est pas le seul impact du changement climatique sur le cycle hydrologique. Les cyclones, tempêtes et inondations seront également plus fréquents et plus intenses.

LES USAGES PRINCIPAUX DE L'EAU DANS NOTRE CHAÎNE DE VALEUR



En tant que groupe laitier mondial, l'eau est essentielle à chaque étape de notre chaîne de valeur. La rareté de l'eau affecte directement la disponibilité et le coût de nos matières premières et, en fin de compte, notre capacité à fournir des produits laitiers aux consommateurs.

Nous nous engageons à renforcer notre gestion responsable de l'eau, à réduire notre impact et à contribuer aux efforts collectifs visant à préserver les ressources hydriques. En mobilisant des approches fondées sur la science et la nature, et en collaborant avec des acteurs publics et privés, nous visons à garantir que l'eau reste accessible à tous, aujourd'hui comme demain.

Notre vision : Préserver les ressources en eau tout au long de notre chaîne de valeur en réduisant les prélèvements d'eau, en prévenant toute pollution des milieux aquatiques, et en promouvant des pratiques sobres, efficaces et durables, tout en renforçant notre capacité d'adaptation aux risques climatiques croissants liés à la perturbation du cycle de l'eau.

02. NOS PRINCIPES DIRECTEURS

Chez Lactalis, nous nous engageons à gérer les ressources en eau de manière responsable sur l'ensemble de notre chaîne de valeur.

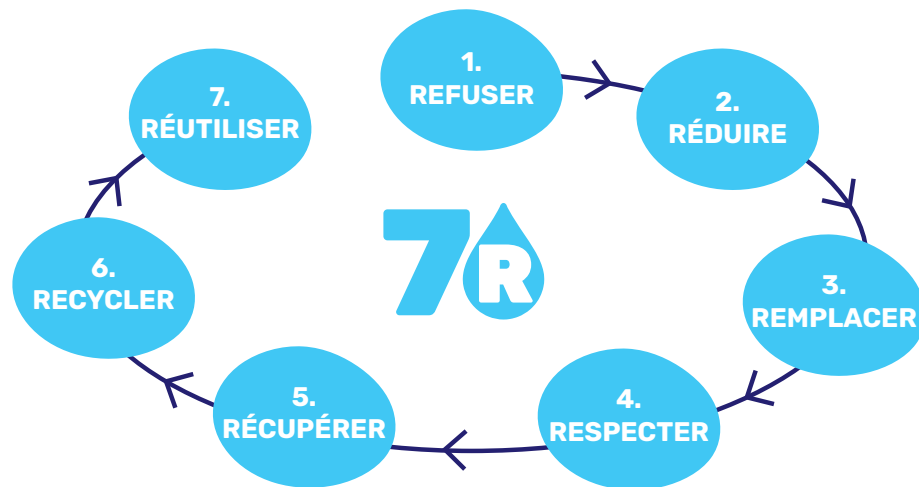
Notre approche s'appuie sur trois principes clés :

1. RÉDUIRE LES PRÉLÈVEMENTS D'EAU

Nous visons à limiter la quantité d'eau prélevée au long de notre chaîne de valeur, en particulier dans les zones en situation de stress hydrique, en appliquant une hiérarchie d'actions :

- **Prioriser la sobriété** : éviter les usages non nécessaires et encourager les changements de comportements ;
- **Améliorer l'efficacité** : optimiser les pratiques, les procédés et les équipements pour réduire la consommation ;
- **Réutiliser l'eau** : mettre en œuvre la réutilisation uniquement lorsque cela est nécessaire et conformément aux exigences de qualité et aux réglementations locales.

Sur ses sites de production, Lactalis applique une méthode fondée sur les 7R :



1. Refuser : éviter l'utilisation d'eau lorsque des alternatives existent ;

2. Réduire : privilégier la sobriété et l'efficacité grâce à la sensibilisation, au suivi et à l'optimisation des procédés ;

3. Remplacer : passer à des sources d'eau plus durables, guidé par les évaluations des risques liés à l'eau et les études hydrogéologiques ;

4. Respecter : se conformer aux réglementations locales sur la réutilisation de l'eau, notamment concernant les contraintes sanitaires en cas de contact alimentaire ;

5. Récupérer : extraire l'eau des matières premières (par exemple le lait, les fruits) via évaporation ou procédés membranaires pour des usages techniques ou de nettoyage ;

6. Recycler : réintégrer l'eau dans les processus (par exemple réutiliser l'eau de rinçage pour un pré-lavage) et étendre le recyclage à de nouvelles applications ;

7. Réutiliser : utiliser les eaux usées traitées uniquement lorsque la continuité des opérations est menacée, en garantissant la séparation des réseaux et la compatibilité avec les normes sanitaires.

2. MINIMISER NOTRE IMPACT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Au-delà des quantités, nous nous engageons à préserver la qualité de l'eau dans les environnements où nous opérons. Cela inclut :

- Maîtriser les rejets ;
- Prévenir la pollution ;
- Garantir le respect des normes locales et internationales relatives à l'eau.

Nous visons à protéger les écosystèmes aquatiques et à garantir que l'eau demeure sûre et utilisable pour les communautés environnantes et les générations futures.

3. ADAPTER NOS ACTIVITÉS AUX RISQUES DE CATASTROPHES NATURELLES

Le changement climatique perturbe le cycle de l'eau, augmentant la fréquence et l'intensité des sécheresses, des inondations et d'autres événements extrêmes. Pour garantir la continuité de nos activités et favoriser la résilience de nos parties prenantes, en particulier nos agriculteurs partenaires, nous nous engageons à :

- Évaluer les risques liés à l'eau sur l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement et nos sites de production ;
- Renforcer la résilience grâce aux infrastructures, à la planification d'urgence et aux partenariats locaux ;
- Soutenir l'adaptation en partageant les connaissances et en promouvant des pratiques durables dans l'agriculture et la production.

Ces principes guident notre ambition de préserver les ressources en eau, de protéger les écosystèmes et d'assurer la durabilité à long terme de nos activités laitières.



03. NOTRE DÉMARCHE ET NOS AMBITIONS

a. Comprendre nos impacts et nos risques

Dans un premier temps, une estimation préliminaire réalisée en 2025 a identifié que les étapes les plus impactantes de notre chaîne de valeur en matière de ressources en eau sont l'amont agricole et les opérations industrielles. En conséquence, des engagements spécifiques ont été définis pour ces deux domaines prioritaires, détaillés dans les sections suivantes de cette politique.

Parallèlement, Lactalis mènera une évaluation plus approfondie afin d'affiner sa compréhension des impacts liés à l'eau sur l'ensemble de la chaîne de valeur, en veillant à ce qu'aucune étape présentant un impact potentiellement significatif ne soit omise et que les actions futures reposent sur une connaissance robuste et complète.

Pour y parvenir, Lactalis entreprend une analyse globale couvrant à la fois notre chaîne de valeur et notre exposition aux aléas naturels liés à l'eau.

NOS AMBITIONS

1. Évaluation de la chaîne de valeur

D'ici fin 2027, nous nous engageons à mener une étude pour identifier et prioriser les étapes les plus critiques de l'ensemble de notre chaîne de valeur, tant sur le plan opérationnel que géographique, afin de concentrer nos efforts là où ils sont les plus pertinents.

2. Évaluation des aléas naturels

D'ici fin 2027, nous nous engageons à mener une étude afin de déterminer quels actifs de l'entreprise, et en particulier les sites de production, sont les plus exposés aux aléas naturels à court et à long terme, et à évaluer les impacts financiers associés afin de renforcer les mesures d'adaptation et d'assurer la continuité des activités.

En combinant ces évaluations, Lactalis améliore sa capacité à anticiper les risques, orienter ses investissements et affiner sa compréhension des enjeux liés à l'eau sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

b. Réduire notre impact au niveau industriel

Lactalis veille au respect de l'ensemble des réglementations locales et nationales applicables régissant les prélèvements d'eau, la qualité des rejets et le traitement des eaux usées. Au-delà de la conformité, **nous nous engageons à réduire les deux principales pressions exercées par nos activités industrielles sur les ressources en eau :**

- la quantité d'eau prélevée ;
- la qualité de l'eau rejetée dans les milieux naturels.

Nous visons à minimiser nos impacts en améliorant notre efficacité, en renforçant la prévention de la pollution et en adaptant nos pratiques à la sensibilité des écosystèmes aquatiques locaux. Notre ambition est d'assurer que notre empreinte industrielle participe à un cycle de l'eau résilient et apporte une contribution positive aux territoires dans lesquels nous opérons.

NOS AMBITIONS*

1. Réduire la quantité d'eau prélevée

Pour réduire la pression sur les ressources en eau douce et renforcer l'efficacité de nos opérations, nous nous engageons à :

- Réduire de 25 % l'intensité de nos prélèvements d'eau (m³ par tonne produite) dans les sites industriels sous pression hydrique**, entre 2024 et 2040, avec un objectif intermédiaire de 10 % d'ici 2033 ;
- Réduire de 10 % l'intensité totale de nos prélèvements d'eau (m³ par tonne produite) entre 2024 et 2040, avec un objectif intermédiaire de 5 % d'ici 2033.

2. Protéger la qualité des ressources en eau

Pour préserver les écosystèmes naturels et réduire les risques de pollution, nous nous engageons à :

- Viser l'adaptation des technologies de traitement des eaux usées à la sensibilité du milieu récepteur ;
- Mesurer la Demande Chimique en Oxygène (DCO) à la sortie de l'ensemble des sites industriels rejetant plus de 50 m³/jour, en totale conformité avec les standards du groupe, d'ici 2030.

* L'ambition s'applique à l'ensemble des sites industriels appartenant à Lactalis au 31/12/2024.

L'eau utilisée pour le refroidissement en circuit ouvert est exclue.

** Sites industriels sous pression hydrique = sites :

- Situés dans une zone en stress hydrique, telle que déterminée par l'indice de stress hydrique Lactalis fondé sur les données du WRI Aqueduct,
- Connaissant une fiabilité insuffisante de l'approvisionnement en eau, affectant la continuité opérationnelle,
- Soumis à des contraintes administratives imposant une réduction des volumes de prélèvement d'eau.

c. Renforcer la résilience de notre filière amont agricole

Améliorer la résilience de notre chaîne d'approvisionnement agricole passe par l'adoption de pratiques favorisant la capacité naturelle des sols à réguler et préserver l'eau. Des méthodes respectueuses des sols, telles que les pratiques d'agriculture régénérative, améliorent la structure du sol et sa teneur en matière organique, permettant une infiltration plus facile de l'eau de pluie. Cela favorise la recharge des nappes phréatiques, renforce la capacité du sol à stocker l'humidité et réduit le besoin d'apports externes en eau.

En limitant le ruissellement, ces pratiques réduisent également les risques de pollution agricole et permettent aux sols de jouer un rôle de tampon naturel lors de fortes pluies, diminuant ainsi les risques d'érosion et d'inondations.

Encourager les agriculteurs à adopter ces approches est essentiel pour sécuriser les ressources en eau, protéger les écosystèmes et assurer la résilience à long terme de l'ensemble de notre chaîne de valeur.

NOS AMBITIONS

1. Adaptation des pratiques agricoles

Lactalis encouragera ses agriculteurs partenaires à adopter, entre autres, des pratiques d'agriculture régénérative. D'ici fin 2026, nous nous engageons à lancer un projet pilote afin d'acquérir une expertise approfondie sur ce sujet.

2. Sensibilisation

D'ici fin 2026, nous nous engageons à sensibiliser les référents RSE amont laitier à la gestion des ressources en eau.

04. NOTRE GOUVERNANCE

La gestion des ressources en eau chez Lactalis suit la même structure de gouvernance que l'ensemble des sujets RSE, garantissant cohérence, responsabilité et alignement avec la stratégie de durabilité du groupe.

Conformément à son modèle fondé sur l'autonomie de ses filiales, Lactalis maintient une approche RSE locale, principalement portée par des initiatives de terrain. Toutefois, afin de favoriser la convergence autour d'enjeux communs et d'atteindre ses objectifs ambitieux, le groupe a développé un cadre de gouvernance RSE multi-niveaux.



Pour la gestion responsable des ressources en eau, comme pour chaque sujet RSE, la Direction RSE Groupe pilote un comité de travail transverse, impliquant des experts techniques des départements concernés. Ce comité est chargé d'élaborer des stratégies, des politiques, des plans d'action et des méthodologies de reporting, tant au niveau du groupe qu'au niveau local.

Un Comité Stratégique examine et valide ces propositions, puis les soumet au Comité de Direction Groupe. Ce dernier est informé a minima une fois par an de la mise en œuvre des feuilles de route RSE et des indicateurs de performance associés.



Politique
Ressources en Eau

CORPORATE
JUILLET 2026



Lactalis

Siège social – 10 rue Adolphe Beck – 53000 LAVAL – FRANCE
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital social de 340 975 968 €



[Entreprise/lactalis/](https://www.linkedin.com/company/lactalis/)



[@groupe_lactalis](https://twitter.com/groupe_lactalis)

www.lactalis.com

Les cibles, les échéanciers et les champs d'application mentionnés dans le présent document reflètent les hypothèses actuelles. Des acquisitions, des changements réglementaires ou d'autres facteurs peuvent avoir une incidence majeure sur ces hypothèses. Dans de tels cas, Lactalis se réserve la possibilité de les revoir et de les adapter en conséquence.

La version de ce document disponible sur le site de Lactalis prévaudront.

Lactalis est le détenteur exclusif de tous les droits d'auteur liés à ce document. Tous droits réservés.